

LA
CULTURE
EN AFFAIRES

*Enrichir les gens d'affaires
grâce à la culture*



Conseil de la culture
des Laurentides

*Enrichir la culture
grâce aux gens d'affaires*

Partenaire majeur



La Conférence régionale des élus des Laurentides

Boîte à idées

La culture, qu'est-ce que ça m'apporte ?

Le Québec offre les avantages fiscaux les plus généreux en Amérique du Nord pour encourager le mécénat culturel, profitons-en!

Don (à un organisme culturel ou à une institution muséale)

Recevez un crédit d'impôt de 48,2 %, en tenant compte de l'abattement, pour les dons excédant 200 \$.

Don d'une œuvre d'art à un musée

La valeur du don est majorée de 25 % aux fins du calcul du crédit d'impôt.

Abonnement à des événements culturels

Déduisez le coût total de vos revenus d'entreprise, sans plafonnement.

Achat d'une œuvre d'art

Amortissez annuellement 1/3 du coût d'acquisition de l'œuvre (au provincial) et 20 % (au fédéral) sur une base résiduelle.

Don d'un bien culturel

Si le don crée un gain en capital pour le donateur, celui-ci n'est pas imposable.

Activités artistiques et culturelles des jeunes

Bénéficiez d'un crédit d'impôt remboursable de 20 % pour les activités artistiques et culturelles de votre enfant âgé de 5 à 16 ans (18 ans si l'enfant est handicapé).

Don de titres cotés en bourse à un organisme de bienfaisance culturel

Soyez totalement exempté du gain en capital réalisé à la disposition des titres, en plus de profiter des crédits d'impôt et déductions fiscales prévus pour les dons !

Don lors d'un événement bénéfice

Déduisez le montant donné moins la valeur du repas fourni (ou l'avantage reçu).

Vente aux enchères à des fins de bienfaisance

Le montant payé qui excède la valeur réelle de l'article est considéré comme un don.

Très avantageux!

PARLEZ-EN À VOTRE COMPTABLE !

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTES MESURES FISCALES

SOCIÉTÉS	GOVERNEMENT DU QUÉBEC	GOVERNEMENT DU CANADA
Don d'argent	Déduction du revenu imposable	
Don de titres boursiers	Même que don d'argent + non-imposition du gain en capital	
Déduction d'un abonnement	Déduction sans plafonnement dans le calcul du revenu	Règles normales de déduction
Achat d'une œuvre canadienne dans un contexte commercial	Amortissement (33,3 %)	Amortissement (20 %)
Don d'un bien culturel	Même que don d'argent + exemption du gain en capital	
Don d'un instrument de musique	Même que don d'argent + non-imposition du gain en capital	Règles normales de don
Don d'une œuvre d'art à une institution muséale reconnue	Don majoré de 25 %	S/O
PARTICULIERS		
Don d'argent	Crédit d'impôt (20 % – 24 %)	Crédit d'impôt (12,53 % – 24,2 %)
Don de titres boursiers	Même que don d'argent + non-imposition du gain en capital	
Don d'un bien culturel	Même que don d'argent + exemption du gain en capital	
Don d'un instrument de musique	Même que don d'argent + non-imposition du gain en capital	Règles normales de don
Déduction d'un abonnement	Déduction sans plafonnement dans le calcul du revenu	Règles normales de déduction

Mécénat Placements Culture

Si votre don va à un organisme culturel inscrit au programme Mécénat Placements Culture, le Conseil des arts et des lettres du Québec pourrait majorer votre don jusqu'à 300 %!

www.calq.gouv.qc.ca



L'effet multiplicateur de l'inv

Pour mon entreprise

« Une entreprise peut rehausser son image de marque en s'impliquant, car les Québécois aiment la culture. Et chaque fois qu'une entreprise soutient la vitalité culturelle, elle facilite la rétention des talents dont elle va avoir besoin. »

Michel Leblanc

Président et chef de la direction
de la Chambre de commerce du Montréal
métropolitain

VOICI COMMENT :

Profitez d'un spectacle ou d'une exposition pour célébrer une occasion spéciale, une activité qui permet de créer un nouveau climat de relations humaines, de démontrer l'appréciation de l'employeur à l'égard de son personnel et de favoriser le développement de la culture d'entreprise.

Offrez une œuvre d'art à un employé pour souligner sa contribution.

Dynamisez votre environnement de travail en faisant l'achat ou la location d'œuvres d'art créées par des artistes de la région.

Si elle est judicieuse, l'acquisition d'œuvres d'art permet de bâtir un patrimoine culturel qui, au fil des ans, prend de la valeur et devient un legs précieux pour sa descendance.

Louez une salle dans un lieu culturel, comme un théâtre, une galerie ou un musée pour vos réunions, activités corporatives ou réceptions du temps des fêtes.

Partager votre savoir-faire :

- Devenez membre d'un conseil d'administration ou d'un comité de travail.
- Guidez une organisation dans la planification stratégique et financière, le droit, la gestion, la collecte de fonds et le marketing.

Profitez des bénéfices :

Au-delà du simple positionnement du logo sur les supports publicitaires, un partenariat satisfaisant et profitable offrira plusieurs avantages :

- des occasions de réseautage,
- l'accès privilégié au lieu culturel,
- l'accès aux artistes,
- la distribution d'échantillons,
- des billets de faveur,
- des échanges de services, etc.



estissement culturel

Pour notre région

Facteur significatif dans la croissance économique, la culture fait rayonner notre région, crée des emplois et favorise le développement d'autres secteurs tels que le transport, le tourisme et la restauration.

La culture contribue de façon importante au développement de notre région, que ce soit par la cohésion sociale qu'elle nourrit, l'identité laurentienne qu'elle renforce ou l'activité économique qu'elle génère.

En plus de l'intérêt personnel qu'un individu porte à la culture, des investissements privés en culture permettent de soutenir le développement local et donc, de participer à l'attractivité et à la capacité de rétention de la région.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES :

- Les investissements en culture dans la région des Laurentides en 2010 ont contribué directement à la création de 4 730 emplois à temps complet et à l'augmentation de la richesse collective de 300,4 M\$ en valeur ajoutée. Cet effet de levier économique important et structurant sur l'économie se fait sentir régionalement dans chacune des MRC de notre région.
- En 2010, le gouvernement du Québec a investi 10,8 M\$ en culture dans la région des Laurentides sous la forme de dépenses de fonctionnement ou d'investissement. En retour, le gouvernement du Québec a récupéré 61,4 M\$ en revenus fiscaux et parafiscaux générés directement par les activités en culture des Laurentides. C'est l'équivalent d'un revenu 5,7 fois supérieur aux déboursés, soit un profit de 570 %.

Source : Retombées économiques de la culture dans la région des Laurentides en 2010, par Firme BCDM Conseil disponible au www.culturelaurentides.com/publication.php

Saviez-vous que, depuis 4 ans, le CCL remet un Prix Arts – Affaires en partenariat avec les Caisses Desjardins des Laurentides ?

Les lauréats honorés, dans le cadre des Grands prix de la culture des Laurentides, sont :

- **La Chambre de commerce et de tourisme – Vallée de Saint-Sauveur** pour son soutien aux projets de la Foire du livre usagé et Les auteurs dans la Vallée. (2012)
- **Flèche-Mag** pour son partenariat avec la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut et la place qu'il accorde à la valorisation du patrimoine bâti et de l'histoire des Laurentides. (2011)
- **Monsieur Stéphane Michaud**, directeur général, Corporation de la protection de l'environnement de Mirabel, pour son implication significative dans le développement du projet artistique Sentier Art3. (2010)
- **Monsieur Jacques Dufresne**, propriétaire du Métro Dufresne à Val-David, pour son implication depuis plus de dix ans auprès de la Fondation Derouin et son soutien à un bon nombre d'événements et d'organismes de Val-David. (2009)

Découvrir les richesses culturelles des Laurentides

L'UNESCO fait valoir que les industries des médias et de la culture représentent plus de 7 % du PIB mondial avec des recettes annuelles de 1 300 milliards US, presque le double de celles du tourisme international, estimées à 680 milliards. La culture serait donc une dimension soutenant à la fois les piliers économiques, sociaux et environnementaux dans la recherche d'un développement « véritablement durable ».

Pour vos recherches, n'hésitez pas
à communiquer avec l'équipe du
Conseil de la culture des Laurentides
au 450 432-2425 ou consulter
le www.culturelaurentides.com



**Acheter un cadeau corporatif local,
un prix ou un meuble original :**

Signature Laurentides (œuvres métiers d'art) :

www.signaturelaurentides.com

Diffuseurs de spectacles (billets et abonnements)

Réseau muséal des Laurentides :

www.reseaumusealdeslaurentides.ca

Acheter ou louer une œuvre d'art :

Galleries, centres d'artistes, centres d'expositions
et musées, salons métiers d'art, programme de location
d'œuvres d'art du Musée d'art contemporain
des Laurentides

**Découvrir un auteur des Laurentides,
pour une conférences ou lecture :**

Association des auteurs des Laurentides : www.a-a-l.ca

**Engager un artiste d'ici (musique, chanson,
cirque, danse, art en direct, relève, etc.) :**

Voir le répertoire des membres du CCL :

www.culturelaurentides.com - section membre

Louer une salle inspirante :

Réseau muséal des Laurentides :

www.reseaumusealdeslaurentides.ca

Diffuseurs de spectacles, bibliothèques

**Rechercher un bâtiment historique ou
des archives :**

Sociétés d'histoire, musées ou Ministère de la Culture
et des Communications (MCC), Bureau du cinéma et
de la télévision des Laurentides

Sources :

La culture, faites-en votre affaire — Portraits inspirants pour passer à l'action, Chambre de commerce du Montréal Métropolitain

Manuel pour un partenariat entre les milieux des arts et des affaires, Conseil des arts d'Ottawa

Mécénat Placements Culture : www.calq.gouv.qc.ca/placementsculture/index.php

Retombées économiques de la culture dans la région des Laurentides en 2010, par Firmé BCDM

www.montrealartsaffaires.org



Conseil de la culture
des Laurentides

Depuis 35 ans, le CCL contribue à forger l'identité culturelle de notre région. L'équipe du CCL rassemble, conseille et accompagne ceux qui participent à l'essor des arts et de la culture dans les Laurentides. Par ses nombreuses activités, le CCL favorise le développement culturel au bénéfice de la qualité de vie de l'ensemble des citoyens.

Visitez nous sur : www.CultureLaurentides.com



HÉRITAGE
CULTURE LAURENTIDES

Héritage Culture Laurentides est un nouvel organisme qui vise de soutenir financièrement le développement, le rayonnement et la pérennité des arts et de la culture sur le territoire des Laurentides. Sa mission sera de redistribuer, auprès des artistes et des organismes du domaine artistique et culturel, des fonds qu'il recueille auprès des entreprises, des commerçants et des individus convaincus de l'importance sociale, identitaire et économique de la culture dans les Laurentides.

Visitez nous sur : www.HeritageCultureLaurentides.com

Québec

Avec la participation de :

- Conseil des arts et des lettres
- Ministère de la Culture et des Communications

« C'est en inscrivant réellement la culture dans notre quotidien, dans nos projets de développement et dans nos vies que nous arriverons à en faire le pilier incontournable de notre épanouissement comme société et comme individu. »

Hélène Tremblay

Présidente du conseil d'administration du CCL